

## **Merci Monsieur Didier Burkhalter**

Le Département fédéral des affaires étrangères vient de publier un document signé par Didier Burkhalter. Ce document essentiel, qui nous encourage dans nos combats et peut nous inspirer, se trouve sur internet sous le titre de **STRATEGIE EGALITE DES GENRES ET DROITS DES FEMMES DU DFAE**

Nous prélevons quelques passages de **l'Avant-Propos** qui nous paraissent très forts et résonnent comme des promesses (à vous de lire la suite sur internet, le document a 30 pages) :

*«L'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des droits des femmes et des filles et l'interdiction de toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe font partie des valeurs fondamentales de la Suisse. Ce sont des principes solidement ancrés dans notre ordre constitutionnel et légal. L'égalité entre les femmes et les hommes est en effet essentielle à la Suisse, tant pour sa cohésion sociale que pour sa santé et sa compétitivité économiques, ainsi que son fonctionnement politique.*

*Il s'agit d'une conviction que notre pays s'attache à porter à l'échelle internationale. Nous souhaitons que l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la promotion et la réalisation des droits des femmes et des filles soutiennent l'ensemble des objectifs de la politique étrangère prévue selon le mandat constitutionnel, notamment le développement économique et la promotion du respect des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix. La Suisse a déjà progressivement renforcé son action dans ce domaine. Elle compte aujourd'hui la réaffirmer, en se basant sur les leçons tirées de sa vaste expérience acquise et sur les priorités de la **Stratégie de politique étrangère 2016–2019**. En effet, les opportunités et défis restent entiers. (...)*

*Naturellement, la Stratégie est guidée par le **Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030)** et son nouvel ensemble d'objectifs de développement durable (ODD). Ce dernier sert de nouvelle feuille de route pour la communauté internationale pour les quinze prochaines années, y compris pour la Suisse. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles y est à la fois un objectif à part entière (objectif 5), un principe transversal et une condition préalable à sa mise en oeuvre. La Suisse a défendu ces aspects clés dès le début du processus et nous les avons pleinement intégrés dans notre **Message sur la coopération internationale 2017–2020**. Ce dernier établit pour la première fois un objectif stratégique visant à renforcer l'égalité des genres et les droits des femmes et des filles (objectif 7). Il souligne aussi la nécessité de prendre en compte la dimension transversale de ces questions d'égalité des genres et de droits des femmes dans tous les instruments de notre coopération internationale, pour en réaliser sa vision globale: un monde sans pauvreté et en paix, pour un développement durable.*

*Pour la Suisse, il s'agit là de principes essentiels pour permettre à chacune et chacun de réaliser son plein potentiel en toute parité et de contribuer à la transformation de la société, au respect des droits de l'homme, au façonnement de la paix et au*

*développement de l'économie. Pour répondre aux enjeux d'un monde qui continue à se polariser et aux besoins qui concernent la moitié de la population, cette Stratégie détermine les principes devant guider l'engagement de la Suisse et établit six objectifs stratégiques pour orienter son action. Je souhaite que ce nouvel instrument inspire notre travail pour concrétiser ensemble notre vision et donner un visage à l'engagement de notre pays.»*

**Merci, cher Monsieur Burkhalter de ce cadeau de départ. Nous souhaitons que votre successeur - dont nous ne connaissons pas encore le nom au moment où nous écrivons ces lignes - prendra ces promesses au sérieux, car il y a trop longtemps que les femmes attendent l'égalité promise dans nos textes légaux.**

Simone Chapuis-Bischof, le 10 septembre 2017